

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_20
Référence Nomenclature n°8.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale

Service en charge : Petite enfance

Objet : Signature de la Convention d'objectifs et de financement 2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « L'Entre Nous » - Bonus Territoire CTG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-19,

Vu la délibération du conseil municipal 2022-372, en date du 05 décembre 2022, approuvant la signature de la convention territoriale globale (CTG) 2022-2026,

Considérant la nécessité de signer la Convention d'objectifs et de financement précitée en objet, afin de permettre la mise en œuvre d'un espace d'accueil enfants parents, inscrit dans une démarche de soutien et d'accompagnement à la parentalité, favorisant les échanges entre parents et l'écoute active par des accueillants formés,

Considérant que ce dispositif contribue également au développement de la prévention et de l'investissement social,

Considérant qu'à ce titre la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire soutient l'activité du Lieu d'Accueil Enfants-Parents « L'Entre Nous »,

Considérant que la présente convention définit et encadre les conditions ainsi que les modalités du versement de subventions pour :

- Le bonus territoire CTG,
- La subvention de fonctionnement LAEP

Et vu le projet de Convention d'objectifs et de financement tel que rapporté en annexe

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la Convention d'objectifs et de financement 2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « L'Entre Nous »,
- Dire que les recettes afférentes seront versées au chapitre correspondant du Budget de la Commune.
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_20
Référence Nomenclature n°8.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la Convention d'objectifs et de financement 2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « L'Entre Nous »,
- **DIT** que les recettes afférentes seront versées au chapitre correspondant du Budget de la Commune.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 3 Février 2026

La Secrétaire de Séance,

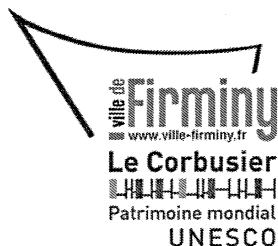

Leslie DREVET

Le Maire,

Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du ...03/02/26.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI





COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_20
Référence Nomenclature n°8.2

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 3 FEVRIER 2026

**Signature de la Convention d'objectifs et de financement 2026 entre la
Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire
pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « L'Entre Nous » -
Bonus Territoire CTG**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 27 Janvier 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 3 Février 2026 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 13), Mme DREVET Leslie, M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel (jusqu'à 21 h), Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 04), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à Mme MOUNIER Béatrice, M. MAZARI Nabil à M. LUYA Julien, Mme COLOMBET Lyla à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. ZEDDA Marc à M. MADO Patrick, M. VALLER Daniel à M. ROBERT Loïc (à partir de 21 h), Mme FILLOUX Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Leslie DREVET.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33